



RAPPORT DE GESTION NO 108



Exercice
2001




Société des Forces Electriques de
La Goule
Saint-Imier





SOMMAIRE



Organes de la société	3
La Goule en bref	4
Ouverture du marché de l'électricité et service public	6
Création d'Electropartner	9
Bilan énergétique	10
Production et achat d'énergie en 2001	11
Administration et personnel	12
Résultats financiers :	
Comptes annuels	13
Bilan au 31 décembre 2001	14
Annexe aux comptes	17
Emploi du bénéfice	18
Commentaires sur les comptes	19
Rapport de l'organe de révision	20

ORGANES DE LA SOCIÉTÉ

Conseil d'administration

Fonction expirant
le jour de l'assemblée générale
ordinaire de 2003

MM.

Kurt Rohrbach, Président, ingénieur EPFZ,
directeur à FMB Energie SA, Büren an der Aare,
(administrateur-délégué jusqu'au 30 juin 2001)

Pierre-Denis Jauss, membre et administrateur-
délégué (dès le 1^{er} juillet 2001),
directeur régional FMB Energie SA, Bienne

Michel Ketterer, Vice-Président,
ancien maître secondaire, Le Noirmont

Mario Annoni, conseiller d'Etat, La Neuveville

Georges Candrian, ancien responsable régional
BEKB/BCBE, Saint-Imier

Frédy Geiser, agriculteur, Cortébert

Pierre Paupe, conseiller aux Etats et ancien
directeur de l'Assurance immobilière de
la République et Canton du Jura, Saignelégier

Henri Schluep, notaire, Saint-Imier

Hansjürg Stalder, économiste,
sous-directeur à FMB Energie SA, Münsingen

Jacques Zumstein, directeur EMPSI, Saint-Imier

Secrétaire du conseil d'administration

Marcel Adam, chef des services administratifs,
Les Breuleux

Réviseurs

Francis Béguelin, consultant, Saint-Imier
André Vaucher, expert-comptable, Villeret
Christian Sahli, économiste, Schmitten

Direction

Yves Lehmann, ingénieur-physicien EPFL,
directeur, Courtelary

Chefs de services

Robert Nikles, ingénieur ETS, chef du service
d'exploitation, Saint-Imier, sous-directeur

Marcel Adam, comptable diplômé,
chef des services administratifs, Les Breuleux,
fondé de pouvoir

Laurent Tschanz, installateur-électricien,
chef du service des installations,
Saint-Imier

LA GOULE EN BREF

La Société des forces électriques de La Goule, entreprise plus que centenaire, fait partie d'un groupe important de sociétés suisses de production énergétique intégrées au réseau d'interconnexion européen.

L'usine de La Goule produit environ le tiers de l'énergie consommée dans le réseau. Elle achète le solde à son partenaire FMB Energie SA. Elle distribue l'énergie électrique dans trois cantons: Berne, Jura et Neuchâtel. En plus de la production et de la distribution de courant électrique, La Goule offre une large gamme de prestations de service.

L'Entreprise de La Goule approvisionne en électricité environ 7000 clients représentant une population de quelque 12'000 habitants répartis dans le vallon de St-Imier, les Franches-Montagnes et les Brenets. A cet effet, elle entretient un vaste réseau de distribution comprenant plus de 600 km de lignes.

Les activités de La Goule ne se limitent pas seulement à la production et à la distribution d'énergie, la société possède aussi un service d'installation et participe à l'entretien de réseaux de distribution TV. Dans le domaine de la téléphonie, elle est partenaire de Sunrise et de Swisscom.

En plus, La Goule collabore activement avec FMB Energie SA, à l'exploitation et à l'entretien de centres de production d'énergies renouvelables.

Enfin les prestations de la société comprennent également l'assistance-conseils à sa clientèle en vue de l'utilisation rationnelle et économique de l'énergie.

L'avenir de La Goule

Ainsi en dépit des difficultés que les électriciens devront surmonter, de par l'ouverture du marché, La Goule peut envisager l'avenir avec confiance; la situation actuelle permet les meilleurs espoirs. La société saura assurément s'adapter aux nouvelles conditions et poursuivre ses activités pour satisfaire sa clientèle et contribuer à la prospérité des régions qu'elle dessert.

Chiffres clés en 1000 CHF

	2000	2001
--	------	------

Résultats		
Chiffre d'affaires	20'656	21'023
Produits d'exploitation	21'550	22'185
Charges d'exploitation	20'331	20'800
Résultat d'exploitation	1'218	1'385
Bénéfice de l'exercice	314	373

Total Bilan		
Actif immobilisé	5'509	5'622
Actif circulant	10'542	15'498
Fonds propres	5'615	5'712
Fonds étrangers	5'217	8'389

En GWh		
Vente d'électricité	92.8	98.3
Production	25.7	28.3
Achat	68.7	70.0
Moyenne annuelle de production des 10 dernières années		25.7

Personnel		
Effectif du personnel (équ. plein temps)		
Collaborateurs	62	64
Apprentis	10	9

L'imposant convoi pour le montage des nouvelles éoliennes de Chalet-Neuf.



OUVERTURE DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ ET SERVICE PUBLIC

Comment concilier les exigences d'un marché libéralisé et la notion de service public? Le défi est de taille mais La Goule pense pouvoir le relever. Des adaptations de structures et de méthodes de travail sont en cours pour garantir le succès. Tandis que le contexte économique évolue, le visage de La Goule est remodelé.

Que deviendra la qualité du réseau de distribution sous la contrainte d'un marché de l'électricité libéralisé? La pression exercée sur les coûts par une concurrence ouverte risque-t-elle de remettre en cause le niveau d'entretien du réseau de La Goule? Les réseaux de montagne seront-ils pénalisés? Le marché libre est-il une menace pour le service public, notamment dans les régions périphériques? Comment l'avenir de La Goule se profile-t-il face à autant de turbulences et d'inquiétudes?

Autant de questions que les clients de La Goule posent quotidiennement. Qu'ils soient rassurés, la volonté de l'entreprise est de maintenir et d'améliorer la qualité de son réseau. Deux points importants sont mis en œuvre dans ce but. D'une part, La Goule a depuis longtemps déjà planifié et construit son réseau sur un principe de boucles. Chaque zone peut ainsi être alimentée par deux canaux indépendants. D'autre part, chaque occasion d'enterrer des sections de lignes aériennes est saisie. Ce second point demandera encore une attention particulière. Si cet objectif est souhaitable en milieu urbain et à l'intérieur des villages, il faut reconnaître en revanche qu'il ne sera probablement jamais concrétisé pour les lignes construites par monts et par vaux.

Quelles sont ces contraintes qui obligent La Goule à reconsidérer sa stratégie de développement du réseau? Le moteur principal d'une libéralisation est la garantie que les prix correspondront à une réalité économique.

Toutefois, les restructurations qu'elle impose engendrent des coûts importants. La Goule, comme toutes les entreprises de la branche, est donc confrontée à un double défi: celui de baisser les prix aux consommateurs tout en absorbant les coûts de l'adaptation aux nouvelles règles. La Société sera inévitablement touchée dans la vente d'énergie électrique. En revanche, elle abordera la libéralisation

plus confortablement dans le domaine du réseau qui bénéficiera de conditions cadres assurant la continuité de l'entretien. Tel sera le cas du moins si l'ouverture se fait avec une loi évitant une libéralisation sauvage.

Malgré toutes les hypothèses formulées et tous les avis exprimés chaque jour, quelques constantes restent. D'une part le monopole physique du réseau électrique n'est pas remis en cause. Nous ne verrons pas de nouvelles lignes, construites par un distributeur concurrent, apparaître à côté des nôtres. De plus, le projet de loi sur le marché de l'électricité (LME) et son ordonnance prévoient une rémunération adéquate de l'utilisation du réseau permettant entre autres d'en garantir son entretien. Nous avons donc, avec ces deux éléments, les conditions cadres nécessaires et suffisantes au maintien de la qualité de notre réseau.

S'agissant de service public, la loi et son ordonnance contiennent une obligation de raccordement, des prix uniformes à l'intérieur d'un même réseau de distribution et un mécanisme limitant les disparités à travers le pays. Si le service public est menacé par une libéralisation « sans foi ni loi » il est en revanche relativement bien protégé par le projet de LME.

Si le service des installations intérieures (ElectroPartner) n'est pas touché, la question se pose en d'autres termes pour les autres secteurs d'activité de l'entreprise que sont la production à l'usine hydroélectrique de La Goule et la vente d'énergie. Actuellement, les petites usines de production présentent localement un avantage en raison de leur proximité. Avec un accès au réseau libre, la production perdra cet avantage et notre usine se trouvera en concurrence directe avec n'importe quelle autre centrale électrique. En revanche, elle aura, elle aussi, la possibilité de livrer son énergie à n'importe quel consommateur. Le défi consiste donc à

Déchargement du mât.



valoriser au mieux la production de La Goule notamment en mettant en valeur ses qualités « d'énergie verte ».

La vente d'énergie est incontestablement le secteur d'activité qui subira les plus fortes pressions. Il faut du reste relever que ces pressions sont déjà présentes depuis une année ou deux, alors que le marché n'est pas encore ouvert. La Goule a déjà pris les choses en main et ses plus importants clients ont la satisfaction d'avoir conclu des contrats répondant à leurs besoins. Cela constitue un premier pas mais des efforts importants restent à faire dans ce domaine. La solution n'émanera probablement pas de La Goule seule. Les collaborations encore plus étroites avec BKW FMB Energie SA et les distributeurs environnants s'avéreront indispensables.

Certes le projet de LME ne donne-t-il pas entière satisfaction, mais il fixe des règles avec lesquelles La Goule peut évoluer avec succès. L'entreprise répond donc avec optimisme aux questions évoquées plus haut. Dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires, La Goule adhère en faveur de la loi sur le marché de l'électricité (LME), celle-ci garantit un équilibre optimal entre concurrence et sécurité d'approvisionnement, au moyen d'une ouverture ordonnée et transparente du marché de l'électricité. Le monde de l'électricité vit des moments passionnants. La Suisse écrit une page importante de son histoire de l'électricité. Il faut dès lors que le législateur donne à l'économie, les conditions cadres adéquates pour que ce secteur de l'industrie puisse continuer de remplir sa mission avec efficacité dans tout le pays.



CRÉATION D'ÉLECTROPARTNER

Les métiers liés à l'électricité évoluent. La Goule se devait donc, pour mieux servir ses clients, de s'engager plus avant dans la voie de la spécialisation. C'est ainsi qu'elle a décidé de scinder ses activités. L'approvisionnement en courant doit rester sa préoccupation première. En revanche, installations électriques intérieures, service après-vente et magasins relèvent désormais des compétences d'une nouvelle unité dénommée ElectroPartner. Cette séparation est un premier pas vers une plus grande distinction des diverses activités de La Goule.

Le conseil d'administration en caressait l'idée depuis 1999. Il comptait en effet répondre aux exigences du marché par des structures spécialisées et indépendantes pour les différentes activités de La Goule. Ce projet a donc été mis en œuvre tout au long de l'année 2001 et s'est concrétisé par la création de l'unité ElectroPartner pour le service des installations électriques intérieures.

Tout en continuant de recevoir son courant électrique de La Goule la clientèle, à l'avenir, se verra même offrir de nouveaux produits comme de l'électricité verte certifiée ou même des contrats de fourniture globale d'énergie.

En revanche, l'existence d'ElectroPartner se manifestera dans d'autres situations. Les installations électriques, téléphoniques et informatiques constitueront désormais le volet principal de ses activités. On pourra également faire appel à ElectroPartner en qualité de bureau d'ingénieur pour la conception de nouvelles installations électriques. Les magasins de La Goule arborent dorénavant l'enseigne ElectroPartner. Le service de dépannage disponible 24 heures sur 24 complétera ces différentes prestations.



Une structure autonome dirige *ElectroPartner*, mais cette unité fait partie intégrante de la Société des Forces Electriques de La Goule SA. Cette nouvelle structure emploie une quarantaine de collaborateurs émanant d'horizons divers, pour la plupart issus de La Goule. Laurent Tschanz, qui était déjà responsable du service des installations électriques intérieures, dirige cette nouvelle unité.

La Goule, du haut de ses 108 ans, s'active et reste en phase avec l'évolution du monde de l'électricité. Sa cadette, pour sa part, dispose de toutes les compétences indispensables pour satisfaire une clientèle déjà fidèle. Par la suite, ce principe d'organisation de l'entreprise en diverses unités d'affaires sera étendu aux autres secteurs de la société.

La turbine : cœur de l'éolienne.



BILAN ÉNERGÉTIQUE

En Suisse:

La consommation d'électricité en Suisse a augmenté de 2,6 % en 2001 (+2,3%), augmentation essentiellement due à la croissance économique et démographique.

Les centrales suisses ont produit 7,4 % de courant de plus que l'année précédente, soit 70,2 (65,3) milliards de kilowattheures (kWh).

L'excédent d'exportation s'est élevé à 10,4 (7,1) milliards de kWh.

A La Goule:

En 2001, l'énergie distribuée dans le réseau de La Goule se chiffre à 98,3 GWh (92,8 GWh). La consommation a ainsi augmenté de 5,93 % par rapport à 2000. Les achats complémentaires d'énergie auprès de FMB Energie SA se sont élevés à 70,0 GWh (68,7 GWh).

Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'année précédente.

a) Bilan énergétique national

La consommation d'électricité (consommation finale) en 2001 a atteint 53,7 (52,3) milliards de kWh, soit un nouveau record. Par rapport à l'année précédente, l'augmentation a été de 1,4 milliard de kWh, soit de 2,6 %.

La bonne conjoncture et la croissance démographique sont les deux facteurs expliquant la consommation accrue d'électricité. En 2001, selon les données fournies par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco), le taux de croissance nationale a été de 1,3 (3%). La population résidente a augmenté de 50'000 individus ou 0,7 (0,6)%. Par ailleurs, le nombre de degrés-jours de chauffage a progressé de 5,7% en 2001 par rapport à 2000, avant tout parce que les mois d'avril, de novembre et de décembre furent nettement plus froids que l'année précédente.

En 2001, la production d'électricité des centrales suisses a augmenté de 7,4 % (-2,02%) atteignant 70,2 (65,7) milliards de kWh. Le record de 1999 (66,7 milliards de kWh) a été largement dépassé. Dans l'ensemble, les installations hydrauliques ont produit 11,7% de plus que l'année précédente. La production d'électricité des installations à accumulation a fait un bond de 20,8%, alors que celle des centrales au fil de l'eau a crû de 1,1%. Grâce à la disponibilité des cinq centrales nucléaires suisses - utilisées à 90,3% - de leur capacité - un nouveau record a été établi dans ce secteur, à 25,3 (24,9) milliards de kWh. La production totale d'électricité se répartit donc entre les centrales hydrauliques (60,2%), les installations nucléaires (36,1%) et les équipements thermiques classiques et autres (3,7%).

En 2001, la production nationale a dépassé la demande pendant dix mois. Les importations ont excédé les exportations uniquement durant les mois froids

de novembre et de décembre. Le surplus d'énergie a été exporté. On a enregistré un excédent d'exportations pour chaque trimestre de l'année 2001 (entre 1 et 5 milliards de kWh). Avec des importations de 58,0 milliards et des exportations de 68,4 milliards, le résultat est un excédent d'exportations de 10,4 (7,1) milliards de kWh.

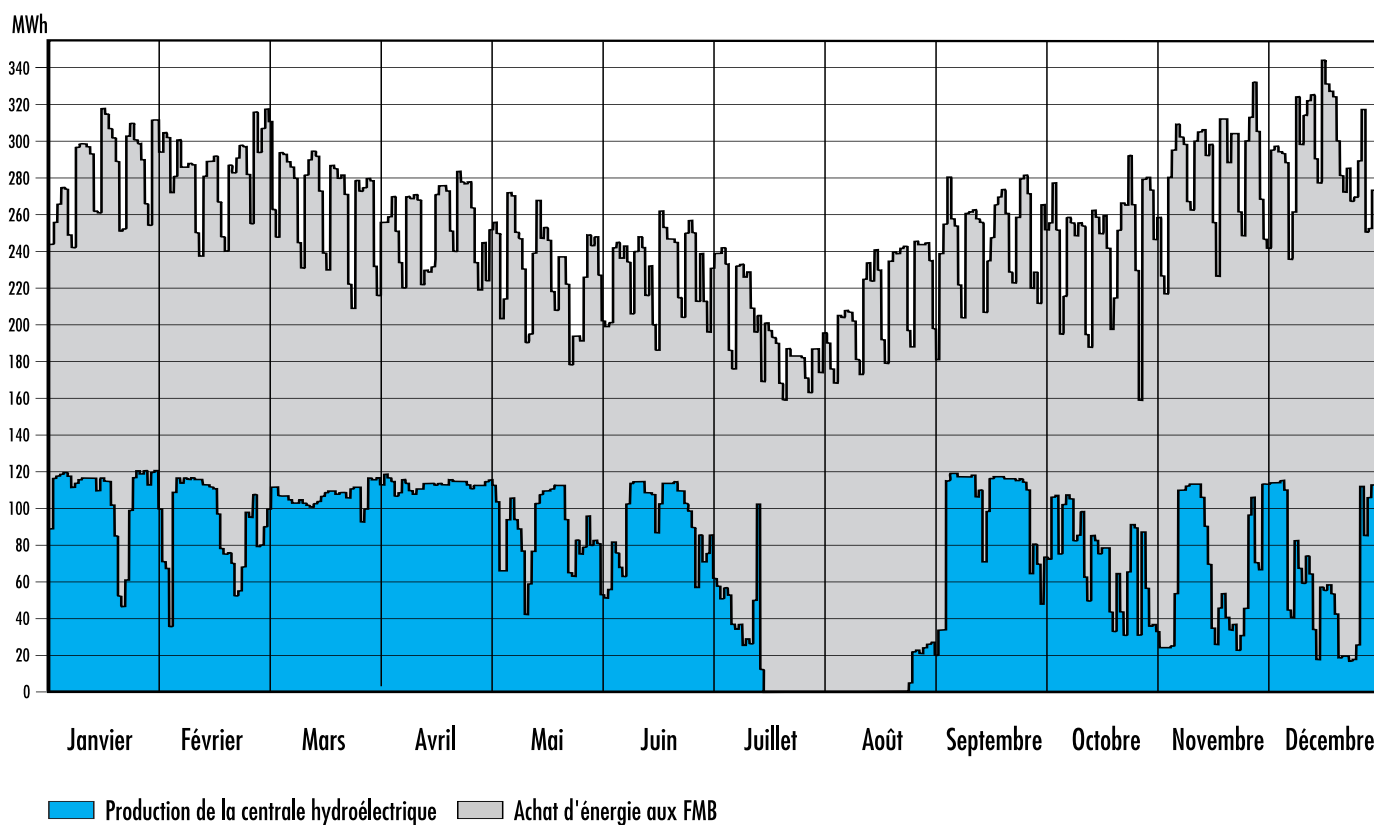
b) Bilan énergétique de la société

Durant l'année écoulée, l'usine de La Goule a produit 28,3 GWh (25,7 GWh). La production est donc supérieure à celle de l'année précédente mais égale à la moyenne des dix dernières années, s'élevant à 25,5 GWh.

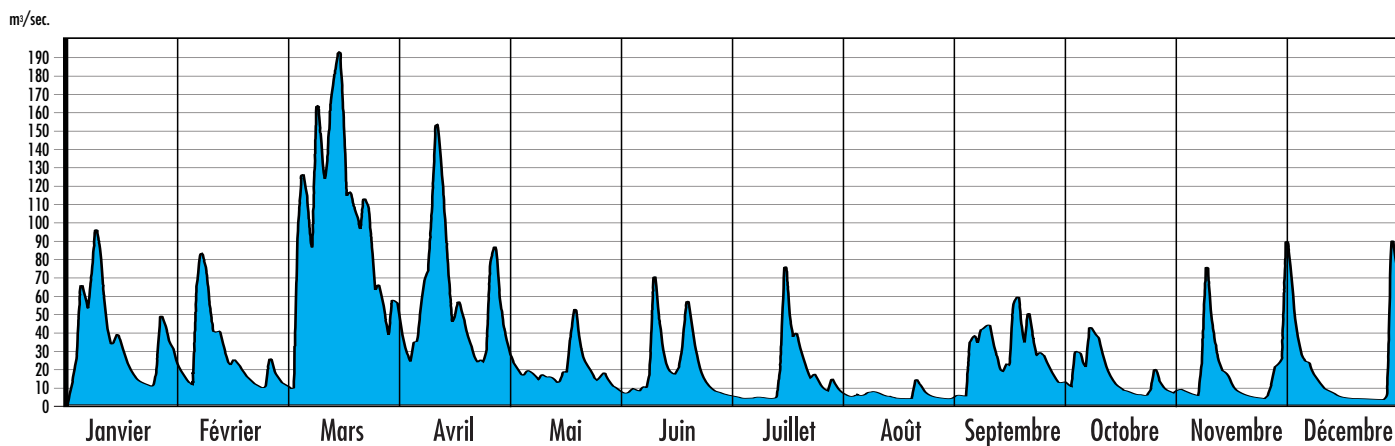
Montage du mât.



PRODUCTION ET ACHAT D'ÉNERGIE EN 2001



DÉBITS DU DOUBS



ADMINISTRATION ET PERSONNEL

Personnel stable en 2001

En 2001, les cadres de l'entreprise ont étudié et mis sur pied une nouvelle organisation interne de l'entreprise pour se préparer à l'ouverture du marché de l'énergie et pour répondre à la loi sur le contrôle des installations.

Durant l'année 2001, le personnel est resté stable. Il n'y a pas eu de mise à la retraite anticipée ou légale.

L'année 2001 a été mise à profit pour étudier une nouvelle organisation administrative et comptable de l'entreprise en fonction des exigences du projet de la nouvelle loi sur l'ouverture du marché de l'énergie (LME).

Concrètement, la société de La Goule sera scindée en 7 divisions dès le 1^{er} janvier 2002. Il s'agit des divisions suivantes :

- Vente d'énergie
Achat et vente d'énergie
- Distribution
Entretien du réseau
- Production
Production d'énergie à l'usine de la Goule
- Immeubles
Gestion des immeubles appartenant à la société

- Administration
Services internes à l'entreprise
- ElectroPartner
Installations électriques
- Contrôle technique
Contrôle des installations effectuées sur le réseau

Durant 2001, tous les travaux de mise en place ont été effectués afin de permettre, au 1^{er} janvier 2002, un bon départ selon les nouvelles dispositions proposées par la LME.

MM. André Vaucher, expert-comptable, Villeret et Francis Béguelin, consultant, Saint-Imier, ont été réélus réviseurs des comptes et M. Christian Sahli, économiste, Schmitt, réviseur remplaçant.

Le conseil d'administration remercie l'ensemble du personnel pour sa participation évidente à la bonne marche de l'entreprise et les fidèles clients de La Goule pour la confiance qu'ils témoignent à la société.

Assemblage des pâles.



COMPTES ANNUELS

Compte de profits et pertes 2001

	2001 Fr.	2000 Fr.
Produits d'exploitation		
Ventes d'électricité	16'047'335.95	16'190'808.26
Prestations pour compte de tiers	4'976'010.47	4'465'599.20
Prestations propres activées	537'847.25	292'592.71
Autres produits	624'534.55	601'329.01
Total des produits d'exploitation	22'185'728.22	21'550'329.18
Charges d'exploitation		
Achat d'énergie électrique	7'068'100.20	7'011'877.80
Matériel et prestations de tiers	4'597'946.56	5'441'351.53
Charges de personnel	6'093'681.37	5'797'604.30
Autres charges		
Assurances	194'726.20	
Redevances et taxes	262'601.70	
Frais généraux divers	1'023'987.04	
Amortissements	1'481'314.94	1'392'520.20
Total des charges d'exploitation	20'800'177.28	20'331'886.23
Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts	1'385'550.94	1'218'442.95
Produits financiers	149'347.32	98'352.97
Charges financières	-8'385.62	-11'253.54
Impôts	-63'028.70	-61'205.35
Résultat ordinaire	1'463'483.94	1'244'337.03
Bénéfice sur cession d'immobilisations		0.00
Résultat financier exceptionnel	410'040.00	-22'400
Plan de retraite	-1'500'000.00	
Charges dues à «Lothar»		-908'213.90
Bénéfice de l'exercice	373'523.94	313'723.13

Bilan au 31 décembre 2001 (avant répartition du bénéfice)

Actif

		2001 Fr.	2000 Fr.
<i>Centrale hydroélectrique de La Goule</i>			
Valeur de construction	4'061'405.35		
Amortissement de réversion	-875'000.00		
Amortissements cumulés	<u>-2'919'305.35</u>	267'100.00	0.00
<i>Sous-stations et stations de couplage</i>			
Valeur de construction	9'984'759.05		
Amortissements cumulés	<u>-9'916'759.05</u>	68'000.00	465'000.00
<i>Lignes primaires</i>			
Valeur de construction	4'762'123.20		
Amortissements cumulés	<u>-3'960'123.20</u>	802'000.00	792'000.00
<i>Réseaux de distribution</i>			
Valeur de construction	22'021'145.89		
Compteurs et télécommande	0.00		
Amortissements cumulés	<u>-19'740'345.89</u>	2'280'800.00	2'080'000.00
<i>Immeubles</i>			
Valeur de construction et frais d'acquisition	6'646'274.90		
Amortissements cumulés	<u>-5'404'274.90</u>	1'242'000.00	1'599'000.00
<i>Mobilier, outillage, ordinateurs, véhicules</i>			
		33'000.00	0.00
<i>Installations en construction</i>			
		225'000.00	193'826.11
<i>Prêt à long terme garanti par cédule hypothécaire</i>			
		350'000.00	
<i>Participations et autres immobilisations financières</i>			
		355'000.00	380'000.00
Total actif immobilisé		5'622'900.00	5'509'826.11
<i>Stocks et contrats pour tiers</i>			
		777'322.94	865'000.00
<i>Débiteurs pour livraisons et prestations</i>			
		6'009'731.14	6'190'504.25
<i>Autres créances à court terme</i>			
Tiers	234'465.54		
Actionnaires	4'261'065.05		
Actifs transitoires	<u>344'020.40</u>	4'839'550.99	1'973'507.36
<i>Titres</i>			
		111'106.10	108'556.10
<i>Liquidités</i>			
		3'770'154.37	1'404'353.25
Total actif circulant		15'507'865.54	10'541'920.96
		21'130'765.54	16'051'747.07

Passif

		2001 Fr.	2000 Fr.
Capital-actions		3'500'000.00	3'500'000.00
Réserve légale générale		1'435'000.00	1'420'000.00
Réserve spéciale		297'300.00	287'300.00
Réserves pour actions propres		90'106.10	87'556.10
Bénéfice au bilan			
Report au début de l'exercice	18'809.89		
./. Attribution à la provision pour propres actions	-2'550.00		
Bénéfice de l'exercice	373'523.94	389'783.83	319'909.89
Total fonds propres		5'712'189.93	5'614'765.99
Provisions		7'020'000.00	5'220'000.00
Créanciers pour livraisons et prestations			
Tiers	703'995.55		
Actionnaires	2'547'822.80	3'251'818.35	1'662'939.05
Autres engagements à court terme			
Tiers	2'311'794.26		
Actionnaires	0.00		
Passifs transitoires	2'834'963.00	5'146'757.26	3'554'042.03
Total fonds étrangers		8'398'575.61	5'216'981.08
		21'130'765.54	16'051'747.07

Annexe aux comptes

Engagements de garantie (libres)

- Sur divers immeubles
Cédules hypothécaires, 1^{er} rang
- Sur immeuble Les Breuleux
Cédule hypothécaire, 1^{er} rang

Valeurs d'assurance-incendie des immobilisations corporelles

- Immeuble de production (usine)
- Immeubles de distribution
(s/st. + st. coupl. + st. transf.)
- Immeubles
- Autres immob. corp.
(machines, équipements, mobilier, etc.)

Participations

Sté F.M. du Châtelot, Chx-Fds
Juvent SA, Berne
Funi. St-Imier/Mt-Soleil, St-Imier
diAx Holding, Zurich

Production électricité
Prod. électr. éolienne
Transport
Téléphonie

Capital-actions Fr.

12'000'000
100'000
250'000
236'361'000

Participation % SEG

3.125
5.000
40.280
0.051

Juvent SA, Berne

Prod. électr. éolienne

Prêt Fr.
3'500'000

5.000

Détention de titres SEG propres

200 actions au porteur de Fr. 250.- nom.

	2001 Fr.	2000 Fr.
	4'000'000.00	4'000'000.00
	320'000.00	320'000.00
	4'320'000.00	4'320'000.00
	11'715'000.00	11'715'000.00
	20'409'500.00	20'409'500.00
	22'117'800.00	22'117'800.00
	18'220'000.00	18'220'000.00
	72'462'300.00	72'462'300.00
	375'000.00	375'000.00
	5'000.00	5'000.00
	100'700.00	100'700.00
	120'600.00	241'200.00
	601'300.00	721'900.00
	175'000.00	200'000.00
	776'300.00	921'900.00
	90'106.10	87'556.10

Emploi du bénéfice

Proposition du conseil d'administration

Bénéfice reporté au début de l'exercice
./ Attribution à la provision pour propres actions
Bénéfice net de l'exercice
Bénéfice disponible au bilan

Soit à disposition

à répartir comme suit

Dividende brut 8 %
Attribution à la réserve légale générale
Attribution à la réserve spéciale
Report à nouveau

Remarque : 1)
Il est prévu de renoncer au paiement du dividende sur les actions détenues par la SEG.

	2001 Fr.	2000 Fr.
Bénéfice reporté au début de l'exercice	18'809.89	6'186.76
./ Attribution à la provision pour propres actions	-2'550.00	
Bénéfice net de l'exercice	373'523.94	313'723.13
Bénéfice disponible au bilan	389'783.83	319'909.89
Soit à disposition	389'783.83	319'909.89
à répartir comme suit		
Dividende brut 8 %	276'000.00	276'100.00
Attribution à la réserve légale générale	15'000.00	15'000.00
Attribution à la réserve spéciale	10'000.00	10'000.00
Report à nouveau	88'783.83	18'809.89
	389'783.83	319'909.89

1)

Commentaires sur les comptes

Montage final.



La production de l'usine s'est élevée à 28,3 GWh, soit supérieure d'environ 2,6 GWh par rapport à la moyenne annuelle. Les achats d'énergie auprès de FMB Energies SA ont diminué de 15,49%, soit d'environ Fr. 843'000.-.

Les produits d'exploitation atteignent Fr. 22'185'728.22 (Fr. 21'550'329.18) soit une augmentation de Fr. 635'399.04. Les charges d'exploitation s'élèvent à Fr. 20'800'177.28 (Fr. 20'331'886.23) soit une augmentation de Fr. 468'291.05. Le résultat d'exploitation avant intérêts et impôts est en hausse de Fr. 167'107.99 par rapport à l'année précédente. En 2001, il a été enregistré un gain sur titre de Fr. 410'040.-. Ce gain extraordinaire et le résultat d'exploitation ont permis d'attribuer une somme de Fr. 1'500'000.- à la provision pour plan de retraite. Cette provision correspond au 31 décembre 2001 à la valeur des rentes promises aux anciens collaborateurs de la société. Le bénéfice net de l'exercice 2001, Fr. 373'523.94 (Fr. 313'723.13), auquel s'ajoute le solde reporté de 2000, soit Fr. 18'809.89 (Fr. 6'186.76) moins l'attribution à la provision pour propres actions de Fr. 2550.- atteint un montant disponible total à l'intention de l'assemblée des actionnaires de Fr. 389'783.83 (Fr. 319'909.89).

Au vu de ce qui précède, le conseil d'administration propose la répartition suivante:

Dividende brut 8%	Fr. 276'000.00
Attribution à la réserve légale générale	Fr. 15'000.00
Attribution à la réserve spéciale	Fr. 10'000.00
Report à compte nouveau	Fr. 88'783.83
TOTAL	Fr. 389'783.83

Comme l'année passée, il est renoncé au paiement du dividende de 8% sur les actions SEG détenues par La Goule, soit sur 200 actions. Ce dividende représente un montant de fr. 4'000.-.

Au nom
du Conseil d'administration:

Le Président: Kurt Rohrbach
Le Vice-Président: Michel Ketterer

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

A l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société des Forces Electriques de La Goule, 2610 Saint-Imier, pour l'exercice 2001.

En notre qualité de réviseurs des comptes, nous avons vérifié les comptes de la Société des Forces Electriques de La Goule, 2610 Saint-Imier, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe aux comptes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2001.

Prête à produire.



La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que les anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes de comptes et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous vous recommandons d'approuver les comptes qui vous sont soumis.

Saint-Imier, le 26 février 2002

L'organe de révision:

André Vaucher
Francis Béguelin
Christian Sahli